

Le 03/06/2019

A : Mr SEMERARO
Inspecteur d'Académie
du département de Haute-Loire

Objet : passages à la hors classe des PE

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Nous prenons note du contingent académique de passage à la hors classe des PE pour 2019 (316) et de sa déclinaison départementale (50).

Vous savez notre implication au sein de PPCR qui a permis l'augmentation significative des passages à la hors classe des enseignants. Vous connaissez aussi notre mécontentement face au barème imposé unilatéralement par la simple note de service n° 2018-025 du 19-2-2018.

Pour cette campagne 2019 de passage à la hors classe des PE, nous avons, trois demandes à formuler afin de faire diminuer le sentiment d'injustice ressenti par les collègues face à ce barème :


1/ Réviser toutes les appréciations « à consolider » des collègues, prioritairement pour ceux aux échelons 10 et 11. Nous lisons dans le compte-rendu de la CAPD du 29/01/2019 que vous avez accepté de le faire pour une collègue ayant eu « satisfaisant » ; aussi, nous vous demandons de le faire pour les 17 collègues du tableau d'avancement de l'an dernier qui ont eu « à consolider » comme appréciation.

2/ Modifier le barème en divisant par deux les points liés aux appréciations. L'échelle de points (de 60 à 120) passerait ainsi de 30 à 60 et permettrait de renforcer la valeur des points d'ancienneté afin d'avoir une carrière véritablement sur deux grades comme le précise les principes de PPCR.

3/ Revoir les critères de départage des ex-æquo en utilisant l'AGS prioritairement. Il est impensable que certains PE, ex instituteurs, se voient refuser l'accès à la hors classe alors qu'ils ont plus de 35 ans d'AGS. Ce fut le cas l'année dernière. Il est urgent de corriger cette injustice.

Nos demandes ne sont pas excessives. Elles viennent du terrain et vont dans le sens de l'amélioration du système de passage à la hors classe des PE. Vous avez la possibilité d'y répondre favorablement afin d'améliorer l'acceptation de ce processus par nos collègues.

Veuillez accepter, Mr l'Inspecteur d'Académie, mes respectueuses salutations.



Didier FABRE
Secrétaire départemental SE-UNSA